



COMITÉ D'HYGIENE , DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

NOTE DE SYNTHÈSE

Réunion du CHSCT du 03 mars 2020

Le trois mars deux mille vingt, à quatorze heures, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Monsieur Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Gérard PILLET,
Martine LE CAM,
Diane HINGRAY,
Viviane LE GOUEFF

En qualité de représentants du personnel :

Catherine BATON,
Laëtitia BEMELMANS
Murielle JEGAT,
Jérôme LE GARFF,
Marie-Anne LE DOUSSAL,

Mélanie LE BIHAN
Valérie BUREAU,

Assistaient également à la réunion :

Bonaventure MENEUX, directeur général des services,
Jérôme LE MEUR, Directeur des services techniques,
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines,
Emilie LE REGUER, assistante de prévention.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour.

En préambule, un point est réalisé par Mr le Maire sur l'épidémie du Coronavirus (COVID-19) et les mesures d'ordre générale mises en place à PLUVIGNER. Mr MENEUX complète en détaillant les mesures applicables aux agents de la collectivité en fonction des circonstances.

Présentation du tableau de suivi des décisions du CHSCT.

Approbation du compte rendu du CHSCT du 02 décembre 2019

Avis du CHSCT :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

1. Présentation des accidents de service de la collectivité

Service Enfance Jeunesse Restauration

Accident de travail

Le lundi 23 septembre 2019 :

Heure : 17h05.

Horaire de travail le jour de l'accident : 11h45-13h45 et 16h30-18h45

Lieu : Ecole Sainte Anne de Bieuzy Lanvaux (1^{er} étage)

Circonstances : L'agent quittait la salle d'aide aux devoirs pour se rendre dans la cour. En arrivant dans le couloir, l'agent a glissé sur le carrelage rendu humide par la pluie.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : médecin traitant.

Nombre de jours d'arrêt : 0 jour Soins du 24 septembre 2019 au 24 octobre 2019.

Le dossier est toujours en cours d'instruction auprès de la CPAM.

Il est proposé de signaler le problème à l'école privée pour éviter d'autres accidents.

2. Point sur les remarques des registres de santé et de sécurité au travail

Services techniques

le jeudi 09 janvier 2020

« En enroulant les guirlandes de Noël, un stagiaire s'est fait mal au poignet droit. »

Service Petite Enfance

le mercredi 15 janvier 2020

« L'agent en apportant du lait maternel en cuisine, traverse la salle de repas des enfants sans mettre la lumière et a glissé sur une flaque d'eau et s'est rattrapé avec son bras droit. Elle a ressenti une douleur au niveau du muscle de l'épaule droite et en haut de la cuisse droite. La fuite d'eau est connue des services techniques, sera vue lors de la réfection de la toiture. »

Lésions : Douleurs au niveau du muscle de l'épaule droite et en haut de la cuisse droite

Préconisations :

Mettre une indication par panneau pour être vigilant

Réfection de la toiture à venir.

L'assurance dommages ouvrages a été actionnée en décembre 2019 pour réparer la toiture du Multi-Accueil.

Service Petite Enfance

le jeudi 16 janvier 2020

« Durant la désinfection de la salle repas, l'agent a ressenti une douleur au niveau des lombaires en soulevant une chaise. »

Préconisations :

Le changement des chaises en bois est prévu pour 2020.

Service Petite Enfance

le vendredi 17 janvier 2020

« En désinfectant les tables de repas des enfants, l'agent s'est mis une écharde de bois dans le pouce droit. L'agent s'est nettoyé le pouce après avoir enlevé l'écharde »

Préconisations :

Les plateaux des tables en bois sont usagés et vont être changés en 2020.

En attendant, du scotch a été placé sur les tables.

Mettre des gants pendant la désinfection.

Un représentant du personnel demande s'il est possible de prévoir le changement des tables du restaurant scolaire de Bieuzy Lanvaux.

Service Petite Enfance

le lundi 20 janvier 2020

« Les services techniques ont lancé la procédure d'urgence car un luminaire s'est décroché et a dû être enlevé par sécurité. L'humidité a abîmé le plafond et avec le poids du luminaire, il s'est défait. Mise en place d'une bassine pour récupérer l'eau de pluie. »

« En passant dans l'atelier, l'agent s'est cogné le genou droit dans la boule d'attelage du Berlingo. »

Les ateliers municipaux seront bientôt moins encombrés. Du matériel sera stocké sous les tribunes dans un local réservé aux services techniques.

3. Formations 2020 liées à la sécurité et à la santé au travail

Des formations concernant la sécurité et la santé au travail sont prévues pour l'année 2020 :

1/ Développer les connaissances liées à la sécurité et à la santé au travail						
Nombre d'agents	Service	Libellé la session	Objectif de formation	Nombre de jour/agen	Organismes	Coûts
12 agents	Multiples	Le développement et l'actualisation des compétences des membres des CHSCT	Professionnalisation tout au long de sa carrière	1	CNFPT	3 000,00
1 agent	Ressources Humaines	Analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes	Professionnalisation tout au long de sa carrière	2	CNFPT	Cotisation obligatoire
1 agent	Services techniques	Formation de formateurs en sécurité incendie	Professionnalisation tout au long de sa carrière	5	CNFPT	Cotisation obligatoire
20 agents	Tous services	Formation gestes et postures	Professionnalisation tout au long de sa carrière	1	Intra	1 580,00
30 agents	Tous services	Formation PSC1	Professionnalisation tout au long de sa carrière	1	Intra	1 860,00
20 agents	Tous services	Formation sauveteurs secouristes au travail	Professionnalisation tout au long de sa carrière	2	Intra	2 580,00
2 agents	Hygiène des locaux	Gestes et postures : sensibilisation aux économies d'efforts	Professionnalisation tout au long de sa carrière	2	PIF Mégalthes	Cotisation obligatoire
1 agent	Ressources Humaines	La communication autour de la prévention : le rôle de l'Assistant ou de l'Assistante de prévention	Professionnalisation tout au long de sa carrière	2,5	CNFPT	Cotisation obligatoire
1 agent	Ressources Humaines	La formation préalable obligatoire des assistantes et assistants de prévention	Professionnalisation premier emploi	5	CNFPT	Cotisation obligatoire
2 agents	Multiples	La prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance	Professionnalisation tout au long de sa carrière	2	CNFPT	Cotisation obligatoire
1 agent	Services techniques	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	Professionnalisation premier emploi	2	CNFPT	Cotisation obligatoire
2 agents	Restauration	Le rappel des connaissances des règles d'hygiène en restauration collective	Professionnalisation tout au long de sa carrière	1	CNFPT	Cotisation obligatoire
2 agents	Services techniques	Prévention des risques liés aux métiers des espaces verts	Professionnalisation tout au long de sa carrière	3	CNFPT	Cotisation obligatoire

4. Présentation de la lettre de cadrage de l'assistante de prévention

Suite à la nomination d'Emilie LE REGUER en qualité d'assistante de prévention à compter du 01 septembre 2019, une lettre de cadrage lui a été remise pour préciser les missions confiées, les moyens octroyés ainsi que le temps imparti.

Voir lettre de cadrage ci-jointe.

5. Présentation du rapport d'activité de l'année 2019 de la médecine professionnelle et préventive

Le rapport d'activité présenté par la médecine professionnelle et préventive récapitule l'ensemble des visites demandées par la collectivité ainsi que celles demandées par les agents.

	2019	2018	2017
Examens médicaux périodiques	30	16	1
Examens médicaux non périodiques	<u>21</u>	<u>36</u>	<u>14</u>
TOTAL	51	52	15

Voir rapport ci-joint.

6. Proposition d'un protocole fortes chaleurs

Les représentants du personnel proposent la mise en place d'un protocole fortes chaleurs pour les travaux en extérieur et en intérieur.

Ce protocole sera activé en cas de température de 28° à l'extérieur et 30° à l'intérieur.

Le protocole détaille les mesures préconisées en distinguant les travaux en extérieur et en intérieur.

Des sacs isothermes seront fournis aux agents travaillant en extérieur ainsi qu'aux agents itinérants travaillant dans les bâtiments.

Un recensement sera opéré pour dénombrer les agents désirant changer de vêtements avant de passer une commande groupée.

Il a été convenu de remplacer le terme protocole par préconisation.

En cas de mise en oeuvre des « Préconisations fortes chaleurs », les agents travailleront 7 heures par jour et verront une diminution de leur nombre de jours RTT selon la durée du dispositif.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

7. Présentation du compte-rendu de la visite du restaurant scolaire lors du nettoyage de la hotte (22/01/2020)

Lors de la réunion du 28 juin dernier, le CHSCT avait proposé qu'une délégation se rende au restaurant scolaire pour observer l'entretien de la hotte par l'entreprise Air Contrôle.

La visite avait pour but de garantir la sécurité de l'agent du restaurant scolaire intervenant pour l'entretien de la hotte.

La visite s'est déroulée le mercredi 22 janvier 2020.

Voir le compte rendu de la visite.

Lors de la visite, il a été constaté que les agents de l'entreprise ne respectaient pas les règles de sécurité. Un rappel à l'ordre sera adressé à l'entreprise.

Mr le Maire propose un troisième passage de l'entreprise afin de supprimer le nettoyage de la hotte par le personnel du restaurant scolaire. Des tests bactériologiques seront réalisés pour vérifier la conformité aux normes en vigueur.

Pour compléter la situation du restaurant scolaire, M. LE MEUR précise que le changement de plateaux va améliorer l'acoustique des lieux.

Une étude de l'APAVE à la rentrée scolaire a indiqué que les valeurs relevées respectaient la réglementation en vigueur. L'étude a également proposé des pistes d'amélioration : claustra acoustique, tableau au mur...

Départ de Mme HINGRAY à 16h10.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : Avis favorable à l'unanimité

Collège élus : Avis favorable à l'unanimité

8. Questions diverses :

- o Accueil du public dans les salles communales : réflexion autour de la sécurité lors de la cérémonie des vœux du maire,
 - Rappel de la réglementationVoir modèle de convention d'utilisation des salles ci-joint

M. MENEUX précise que la question ne concerne pas le CHSCT qui est uniquement compétent pour étudier les conditions de travail des agents de la collectivité.

M. le Maire propose de former l'agent chargé de la salle Le Borgne aux règles de sécurité et d'incendie afin de conseiller les associations utilisant la salle.

La convention signée avec les utilisateurs de la salle sera complétée par une partie sécurité et incendie.

- o La porte de sécurité entre l'atelier et le couloir d'accès aux vestiaires du Goh Lanno sera-t-elle prochainement installée ?
M. LE MEUR indique qu'il faudra attendre 3 mois avant d'avoir l'avis de la commission de sécurité.

Départ de Mélanie LE BIHAN à 16h30.

- o Accueil de la mairie : point sur l'avancée des travaux ;
M. LE MEUR présente les nouveaux plans avec les sas d'entrée et signale qu'un soufflant a été prévu à son extrémité. Une réflexion a été menée sur la largeur de l'espace d'entrée de la partie accueil.
Départ de Murielle JEGAT à 16h46

- Visites de service : mise en place d'un planning.
Les représentants du personnel précisent qu'un planning sera élaboré pour prévoir les visites des différents services.

Fin du CHSCT à 17h00

Gérard PILLET
Président du CHSCT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Catherine BATON
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent horizontal stroke at the top and a series of loops and curves below.

